



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix de l'ouvrage du Letzigrund: la Cour suprême de Zurich rejette l'appel d'Implenia pour les prestations fournies – Implenia analyse le jugement

Dietlikon, le 15 septembre 2016 – Implenia a pris connaissance de la décision de la Cour suprême de Zurich de rejeter l'appel d'Implenia pour des créances d'un montant d'environ CHF 20 millions résultant de travaux commandés par la ville de Zurich et fournis par Implenia en liaison avec la construction du stade de Letzigrund. Implenia analyse le jugement et prendra position en temps voulu.

Contact médias Implenia:

Philipp Bircher

Head of Communications Group

Téléphone: +41 58 474 74 77

communication@implenia.com

Leader de la construction et des services de construction en Suisse, Implenia occupe également une forte position sur les marchés des infrastructures allemand, autrichien et scandinave. Née en 2006, héritière de près de 150 ans de tradition dans la construction, Implenia rassemble, au sein d'une même entreprise active à l'échelle européenne, le savoir-faire de ses unités sectorielles et régionales hautement spécialisées. Son modèle d'activité intégré et ses spécialistes travaillant dans tous les domaines de construction permettent au Groupe d'accompagner un ouvrage sur l'ensemble de son cycle de vie, au plus près de ses clients et de manière économique et intégrée. Dans ce contexte, elle vise un équilibre durable entre réussite économique, d'une part, et responsabilité sociale et écologique, d'autre part.

Implenia, dont le siège principal se trouve à Dietlikon près de Zurich, emploie plus de 8000 personnes en Europe et a généré en 2015 un chiffre d'affaires d'environ 3,3 milliards de francs. L'entreprise est cotée à la SIX Swiss Exchange (IMPN, CH0023868554). D'autres informations sont disponibles sur www.implenia.com.